**RESALIB.COM**

**Monsieur Kévin DEBLAERE**

**23 RUE CHANTEPLEURE**

**59650 VILLENEUVE D'ASCQ**

**Nogent sur Marne**

**Le 2 octobre 2017**

Lettre recommandée avec avis de réception

**Objet:** demande de résiliation

Monsieur,

Par contrat en date du 21 avril 2017, nous avons conclu un contrat de prestation de services.

Suite aux retours que nous avons eus avec plusieurs des intervenants de notre centre, il s’avère qu’ils ne sont pas satisfaits.

En effet:
1/ Ils ne sont pas satisfaits du fonctionnement de l'agenda
2/ Ils n'ont pas les retours promis escomptés, à savoir un rendez-vous par jour et par intervenants
3/ Certaines règles du jeu énoncées par vos soins n'étaient pas prévues dans nos accords.

Notamment, il n’était pas convenu qu’ils aient à régler un abonnement à Résalib en plus de l’abonnement que notre société s’était engagée à vous régler.
4/ L’objet du partenariat convenu portait pour l’ensemble des intervenants du Centre désireux de figurer sur Résalib.

5/ Nous n’avons reçu aucune statistique détaillée des prises de rendez-vous.

6/ A plusieurs reprises nous avons tenté de vous appeler pour voir comment améliorer les résultats, mais sans retour de votre part.

A ce jour, nous avons besoin que de nouvelles personnes fréquentent le centre. Hors, les personnes qui utilisent votre agenda sont déjà clientes des professionnels et du Centre.

Nous ne trouvons là, malheureusement, aucune valeur ajoutée venant se combiner à tous nos efforts marketing.

Pour toutes ces raisons qui nous mettent en porte-à-faux vis-à-vis de nos clients, nous ne sommes pas en mesure de poursuivre l'expérience.

Nous regrettons de devoir mettre fin à cette collaboration, que nous pourrions reprendre quand vous serez plus connu du public.
Nous vous informons que cette nouvelle disposition prend effet dès le mois prochain.

Nous vous prions d’agréer, Madame/Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

Evelyne Revellat

Présidente